**COMMUNE DE OUERRE**

**Département d'Eure-et-Loir**

**Arrondissement : DREUX**

# Compte rendu de la séance du jeudi 15 mai 2025

**Etaient Présents** : Madame Clémentine FISSON, Madame Martine MAILLARD, Monsieur Philippe GROSSET, Madame Marie-Laure DESMOULINS, Monsieur Stéphane BLANCHEMAIN, Madame Prune BULKA, Madame Aurélie DUMONT, Monsieur Emmanuel GATEAU, Madame Gaëlle JOUET, Monsieur Patrick VASSEUR

**Etaient absents** : Madame Sonia HENRY, Monsieur Pascal OUDET, Madame Marianne BERTHERAT, Monsieur Matthieu FOURAGE

**Secrétaire de séance** : Monsieur Stéphane BLANCHEMAIN

**Début de séance** : 19 heures

## APPROBATION DU PROCES VERBAL

Le procès-verbal du conseil municipal du 8 avril 2025 a été approuvé à l'unanimité

## DELIBERATIONS

## DE 2025 013 CHOIX DE L'ENTREPRISE POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU PARKING DU CIMETIERE

Madame la Maire informe que suite au projet de réhabilitation du parking du cimetière, trois entreprises nous ont soumissionné des devis.

| | Montant HT | TTC |
|---|---|---|
| **Sarl RAPASSE LAURENT** | 19 525.74 € | 23 430.89 € |
| **Sarl BROQUET** | 22 752.13 € | 27 260.87 € |
| **PRUNIER TP ET ESPACE VERT** | 15 566.00€ | 18 679.20 € |

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, **à l'unanimité**,

- Attribue à la Sarl BROQUET, le projet de réhabilitation du parking du cimetière pour un montant de 22 752.13 € H.T soit 27 260.87 € T.T.C.

- Autorise Madame la Maire à signer le devis.

## DE 2025 014 CHOIX DE L'ENTREPRISE POUR LES TRAVAUX DE MISE EN ACCESSIBILITÉ PMR DE L'EGLISE

Madame la Maire informe que suite au projet de mise en accessibilité PMR de l'église, deux entreprises nous ont soumissionné des devis.

| | Montant HT | TTC |
|---|---|---|
| **Sarl BROQUET** | 4 108.32 € | 4 929.98 € |
| **PRUNIER TP ET ESPACE VERT** | 8 965.00€ | 10 758.00 € |

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, **à l'unanimité**,

- Attribue à la Sarl BROQUET, le projet mise en accessibilité PMR de l'église pour un montant de 4 108.32 € H.T soit 4 929.98 € T.T.C.

- Autorise Madame la Maire à signer le devis.

## DE 2025 015 TARIF BULLETIN ANNONCEURS

Madame la Maire informe le Conseil Municipal qu'il faut délibérer pour fixer les tarifs d'insertion dans le bulletin municipal
Les tarifs appliqués actuellement sont de **105€** pour le Quart de page et **55**€ pour la Huitième de page.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, **à 9 voix POUR et 1 Abstention,** accepte,

- Quart de page : 105€
- Huitième de page : 55€

## DE 2025 016 REVISION DU LOYER DU LOGEMENT SOCIAL

Madame la Maire informe le Conseil Municipal que la locataire du logement social à mis fin au bail en date du 30 avril 2025. Après renseignement auprès de la Référente du service interdépartemental d'instruction et SRU, cette redevance révisable s'élève à 5.95€/m2. La surface utile du logement est de 51.35m². Le loyer mensuel est donc fixé à **305.53€/mois** hors charges.

D'autre part, Madame la Maire propose de conserver la provision pour charge relative à certaines dépenses obligatoires pour le locataire, telles que la vidange de la fosse septique et la TOM. Ce montant de provisions pour charges s'élève à **12€/mois**

Après en avoir délibéré, le conseil décide :

- D'approuver la révision du loyer du logement social pour un montant de 305.53€
- D'approuver les provisions pour charges d'un montant de 12€
- Que cette révision entrera en vigueur à compter du 1er mai 2025 et sera payable à terme échu, le premier jour de chaque mois

- D'autoriser Madame la Maire à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

## COMMISSIONS MUNICIPALES

**Urbanisme :**
Une déclaration de travaux pour une demande de clôture à Prémont.
Un transfert de permis de construire est prévu pour une maison en cours de construction depuis 2015.

**Travaux & Voirie :**
*La remise en état du pilier à Pré est terminée.
*Le broyage aux abords du stade est fini, prestation assurée par le SIFAM.
*L'éclairage en LED est quasiment terminé ; restent 2 luminaires oubliés qui seront changés prochainement.

**Sécurité :**
*Des devis sont en cours d'analyse pour les défibrillateurs ainsi que la maintenance.
*Les totems crayons pour l'école ont finalement été remplacés par des totems écoliers.

**Manifestations Communales & Cérémonies**
* « Les Vieux Pistons » de Nogent-le-Roi font un passage de 30 tracteurs samedi 24 mai aux environs de 16h à Fontaine. Un pot de convivialité est offert par la municipalité.
*La Fête Nationale aura lieu le dimanche 13 juillet.
De nombreux jeux à partir de 17h ; l'apéritif sera servi à 19h suivi du repas à 20h (couscous). Le prix reste inchangé : Adulte 8€ commune et 12€ hors commune, Enfant 4€. L'animation musicale est assurée par un professionnel sans oublier le feu d'artifice.
*Le traiteur Barbulee est réservé pour le repas des ainés dimanche 16 novembre.

**Liens Sociaux :**
*Demande de subvention ASC Mézières : la commission reporte l'étude de la demande de subvention formulée par l'ASC Mézières, du fait du manque d'informations qui leur seront demandées dans les meilleurs délais.
*Livraison de paniers avec le Potager de Diane : tout se passe bien, nous comptons une moyenne de 6 paniers par semaine, avec une douzaine d'administrés concernés.
*Installation de défibrillateurs : la commission travaux poursuit les comparatifs auprès des différents fournisseurs.
*Ateliers numériques pour les séniors : venue du bus numérique le 5 juin de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h ; une étude est en cours concernant la mise en place d'ateliers mensuels en lien avec les conseillers numériques du Département.
*Plan canicule : entre le 10 et 15 juin 2025, l'équipe contactera les personnes

identifiées vulnérables et celles âgées de plus de 75 ans afin d'identifier leurs éventuels besoins en cas de forte chaleur.

**CMJ** :
Le règlement de la table de ping-pong est rédigé. La dalle sur laquelle repose la table nécessite une nouvelle étude ; la commission travaux prend le relais sur cette question.
Le filet pour le City Stade sera installé tous les samedis matin de 10h à 12h ainsi que les mercredis de 9h à 16h.
Le CMJ est convié à former une équipe de 6 jeunes de moins de 12 ans, pour participer à l'Agglo Raid Citoyen le 18 juin 2025 organisé par l'Agglo de 9h à 17h30 ; Aurélie en étudie la faisabilité.

**Communication** :
L'Oréen de juin est en cours de rédaction.

**Ferme Louvet :**
Le rendez-vous du diagnostic est reporté. Une nouvelle rencontre est programmée le 13 juin avec la SAEDEL.

**COMMISSIONS DE L'AGGLO**

**Attractivité du territoire par le développement des filières sportive, culturelle et enfance, jeunesse, famille**
*Enfance jeunesse famille
-L'étude de transfert et périmètre de la compétence EJF assurée par CALIA a commencé début avril et concerne actuellement le DSP (Délégation du Service Public) de Brezolles et l'ASC (Association Sportive Culturelle) de Mézières.
Huit autres communes sont portées candidates pour une étude de transfert de la compétence.
-Les tarifs ALSH (Accueil Loisirs Sans Hébergement) se basent sur le quotient familial. A noter une augmentation de 3% en septembre prochain et 2% en septembre 2026.
Les inscriptions doivent se faire au plus tard le 28 du mois pour le mois suivant. Pour palier les ingérences et désagréments, une majoration de 30% sera appliquée pour les retardataires, et 60% pour les non-inscrits.
-La revalorisation des tarifs de séjour est identique à celle de l'ALSH à savoir 3% en septembre 2025 et 2% en septembre 2026.
-Le bilan SAAM est un gros succès dû à la diversité des 120 exposants ; 6528 visiteurs soit le triple de l'an passé.
-Le bilan Aggloraid est encourageant : 310 enfants le 18 septembre 2024.
L'Aggloraid est ouvert à tous les enfants de l'Agglo. Il faut un adulte responsable pour encadrer 6 enfants de 8 à 12 ans. Le prochain Aggloraid est le 18 juin 2025.

*Atelier à spectacles
-2024 fut une grosse année avec 16 000 billets vendus. Le prix du Pass famille (4

personnes) de 25€ passe à 26€. L'Agglo préfère miser sur la quantité de billets que d'augmenter les tarifs pour des recettes plus importantes.
-Le prix des locations de salles reste inchangé pour les associations, acteurs des évènements ; par contre une revalorisation de 2% sera appliquée pour les privés.
-Le festival « Champs Libres » sera cette année du jeudi 29 mai au dimanche 1er juin.

*MEN (Maison des Espaces Naturels)
Projet de convention de mise à disposition de terrains par le département 28 pour 2 parcours d'orientation : parcours du Lac et parcours du Moulin dès juin 2025 mais seront en phase test.

**Déchets**
*La mise en œuvre des nouvelles tournées de collecte, engagée depuis 2023, se poursuit afin d'améliorer la sécurité des agents et l'équilibrage des services. La collecte des ordures ménagères est désormais effectuée deux fois par mois.
*Le déploiement des colonnes à verre (PAV) est en cours par zones et s'échelonnera jusqu'en 2027. Cette opération comprend l'étude d'implantation, le retrait progressif des bacs, puis l'installation des colonnes.
*Une expérimentation de collecte des déchets alimentaires débutera en juillet 2025 dans certaines communes volontaires, notamment en zones denses.
*Une opération de broyage des déchets végétaux sera testée sur plusieurs samedis. Le broyat produit sera conservé par les communes participantes. La commune de Ouerre s'est portée volontaire.
*Concernant les dépôts sauvages, des réflexions sont en cours pour un éventuel portage technique et financier par l'agglomération, en particulier pour les communes sans service technique.
*A noter : la déchèterie de Dreux rouvrira le 24 mai 2025. Les horaires des autres sites reviendront à la normale à cette date.

**Mobilités**
*Mobilités douces et initiatives cyclables
La mission AVELO 3 progresse avec le choix imminent d'une entreprise pour développer les mobilités douces, notamment cyclables. Pendant la semaine européenne de la Mobilité, les communes sont invitées à organiser des sorties à vélo. Un atelier, animé par une association, est programmé pour le 17 mai, avec un soutien logistique et communicationnel de l'agglomération.

*Réunion LOM : juin 2025
La prochaine réunion de la Loi d'Orientation des Mobilités (LOM) en juin 2025 sera l'occasion de coordonner les actions territoriales et de discuter des politiques de mobilité.

*Nouveaux règlements pour le transport scolaire
En 2025, une unique majoration de 40€ est introduite pour les inscriptions tardives (aprés le 31/07), réduisant les frais excédentaires. Une revalorisation de 1,50% est

également appliquée. Par ailleurs, l'officialisation des points d'arrêt est en cours via un arrêté, afin de limiter les déplacements et faciliter la gestion des réclamations.

**QUESTIONS DIVERSES**

Les élections municipales approchant, des échanges entre élus présents concernant le renouvellement du Conseil Municipal.

La séance est levée à 20h50

Prochaine réunion de Conseil prévue jeudi 19 juin 2025 à 19h

Madame la Maire
Clémentine FISSON

Le Secrétaire de séance
Stéphane BLANCHEMAIN